



Éducation : le programme Arts et lettres gardera-t-il ses lettres de noblesse ? Page B 3

Michel David se demande à quoi rime la nouvelle commission ? Page B 3

Manon Cornellier et le manque de transparence d'Ottawa Page B 2

PERSPECTIVES

CAHIER B • LE DEVOIR, LES SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 MAI 2013

Où s'en va le Nord ?

En annonçant finalement cette semaine sa révision du régime de redevances minières et sa vision du développement du Nord « pour tous », le gouvernement Marois a voulu se réapproprier le projet que Jean Charest souhaitait léguer en guise d'héritage politique. Mais comme c'est souvent le cas depuis le début de leur mandat, les annonces des péquistes ont surtout été accueillies par de vives critiques. Et beaucoup de zones grises persistent.

ALEXANDRE SHIELDS

Dès le départ, les libéraux n'ont pas lésiné sur les moyens pour vendre leur Plan Nord, présenté comme une panacée pour l'économie québécoise. Le tout a été lancé en mai 2011 à grand renfort de projection vidéo sur un écran de 20 mètres de largeur où défilaient un troupeau de caribous, une baleine, des rivières majestueuses et des autochtones tout sourire, tandis que s'affichaient quelques-uns des mots-clés répétés par la suite *ad nauseam* par Jean Charest : « vision », « innovation », « immensité » et « générations futures ».

Et, contrairement aux péquistes cette semaine, on ne parlait pas en termes de millions de dollars, mais bien en milliards, voire en dizaines de milliards de dollars d'investissements, surtout publics. Sans donner de véritables précisions, on engageait ainsi Hydro-Québec dans des projets totalisant 47 milliards sur 25 ans, en plus de promettre une autre énorme tranche de 33 milliards destinée aux infrastructures nécessaires au déploiement de l'industrie minière. Des prévisions extrêmement hasardeuses, ont répété divers économistes et deux anciens ministres des Finances du Québec. Tellement hasardeuses, en fait, que certains ont dit craindre pour la santé des finances publiques. Tout cela pour un secteur qui représente moins de 3% du PIB du Québec.

Qu'à cela ne tienne, Jean Charest a beaucoup voyagé au Québec et ailleurs dans le monde pour promouvoir son plan. Le gouvernement libéral a aussi injecté des millions dans des publicités visant à « susciter la fierté et l'adhésion » des Québécois. Une source libérale avait d'ailleurs dit au *Devoir* que le premier ministre cherchait d'abord un « slogan électoral » avec son Plan Nord.

« Nord pour tous »

Le Parti québécois a voulu miser sur cette impression de tactique électoraliste en répétant pendant des mois que le projet libéral se résumait à un « plan marketing du Nord ». Mais loin de faire table rase sur ce qui a été annoncé il y a deux ans, le gouvernement Marois a réitéré son intention d'injecter des centaines de millions de dollars de fonds publics dans le développement du Nord, notamment dans les infrastructures.

Les projections rendues publiques cette semaine à Chibougamau sont toutefois plus modestes que celles des libéraux. Ces derniers promettaient d'investir 1,6 milliard en cinq ans, dont 820 millions dans les « infrastructures de transport ». Les péquistes prévoient pour leur part 867 millions, dont 800 millions dans des « infrastructures publiques » à préciser. Et ils promettent de revoir le « cadre de financement », de façon à éviter une nouvelle route 167. Québec finance 304 des 472 millions de dollars que doit coûter cette route de 243 kilomètres construite pour desservir un seul projet de mine de diamants. L'État assumera aussi la totalité de la facture de l'entretien du premier tronçon de 143 kilomètres.

Québec n'a par ailleurs pas précisé ce qu'il adviendra de certains projets déjà à l'étude au ministère des Transports, dont deux ports en eaux profondes qui permettraient aux minières d'exporter directement leur minerai à l'état brut. Des entreprises ont des lobbyistes inscrits au registre québécois en lien avec ces projets.



CHRISTIAN TIFFET

Hydro-Québec doit toujours prendre part au développement nordique, mais rien n'est précisé en ce qui a trait aux investissements de fonds publics. On souligne cependant que la participation de la société d'État permettra d'éviter que certains projets miniers se développent avec de l'énergie tirée de centrales thermiques, comme c'est le cas actuellement. Des minières ont aussi des lobbyistes inscrits pour des demandes en approvisionnement hydroélectrique. D'autres bénéficient déjà de tarifs préférentiels. Elles ont donc accès à des kilowattheures vendus sous le coût de production des nouvelles installations, comme la Romaine.

Et on reprend un argument déjà avancé par Jean Charest, à savoir que l'occupation du territoire nordique est d'autant plus nécessaire que les bouleversements climatiques mondiaux devraient ouvrir d'ici quelques années le passage maritime du Nord-Ouest. « Le Québec peut se positionner judicieusement sur cette nouvelle route maritime qui promet de modifier considérablement le commerce mondial », souligne le gouvernement sur le site Web mis en ligne à la place de celui du Plan Nord.

Reste que le « Nord pour tous » manque pour le moment de précisions, ont dit diverses sources de l'industrie. Sur le site Web, on mentionne surtout les principes qui guideront les actions du Secrétariat au développement nordique, venu remplacer la Société du Plan Nord des libéraux. La section « Documentation » du site contient seulement un document de deux pages, en comptant la couverture. Le Plan Nord annoncé en mai 2011 était accompagné d'un document de 150 pages très détaillé.

Quelle protection pour le Nord ?

On ne sait toujours pas, par exemple, ce que Québec entend faire pour payer la facture de la restauration des sites miniers abandonnés. Pour le moment, ce sont uniquement les contribuables qui doivent assumer cette ardoise de plus de 1 milliard de dollars.

Même si on ignore comment le gouverne-

ment entend procéder concrètement pour remplir sa promesse de protéger 50% du territoire du Plan Nord, soit 600 000 km², écologistes et industriels critiquent déjà les intentions des péquistes.

Jean-Marc Lulin, président et chef de la direction d'Exploration Azimut et administrateur de Minalliance, estime que cet objectif est irréaliste. « Vouloir couper 50% du Nord de façon autoritaire n'est pas raisonnable parce que ce n'est pas justifié », a-t-il fait valoir au *Devoir*. Il a ainsi souligné que les huit mines actuellement en production sur le territoire du Plan Nord occupent 0,003% du territoire. Quant aux « claims » miniers, ils recouvrent 7,2% de cette même zone.

Les groupes environnementaux redoutent pour leur part un recul en matière de protection par rapport à ce qui avait été promis sous les libéraux. Moins de 24 heures après avoir mis en ligne son site, le gouvernement Marois a retiré sa promesse de « compléter le réseau d'aires protégées afin de constituer d'ici à 2020 un réseau d'aires protégées représentant au moins 20% de la superficie couverte par le développement nordique ». Le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, Yves-François Blanchet, a toutefois promis de « faire mieux » en se basant sur « la science et des mécanismes de consultation ».

Redevances décevantes

Le lobby minier s'est montré relativement soulagé après l'annonce du nouveau et complexe régime de redevances dévoilé lundi. Concrètement, le ministre des Finances estime pouvoir tirer au moins 50 millions de plus par année, pour un total de 370 millions. Le budget annuel du gouvernement avoisine les 70 milliards.

Mais même s'il est beaucoup moins exigeant que ce que promettait encore le Parti québécois à la mi-mars, le nouveau régime a été

Cricket électoral au Pakistan

Quelque 86 millions d'électeurs pakistanais sont appelés aux urnes ce samedi, au milieu des violences. Où sont au Pakistan les signaux de progrès démocratique ? Est donnée gagnante, par défaut et par un cheveu, la Pakistan Muslim League (PML-N) de Nawaz Sharif, ancien premier ministre bouté par Pervez Moucharraf en 1999.

GUY TAILLEFER

S'il y a un signe, il est dans l'interdiction faite au général-dictateur Moucharraf, rentré de quatre ans d'exil fin mars, de participer aux élections parlementaires pour les soupçons qui le lient à l'assassinat de Benazir Bhutto, survenu en décembre 2007. La campagne électorale a commencé sur cette note. Elle se termine sur la vilaine chute d'Imran Khan, chef et vedette d'un parti tiers, le PTI (Mouvement pour la justice), tombé mardi soir d'un monte-charge qui allait le poser sur le podium d'un grand rassemblement politique à Lahore. Blessé à la tête et au dos, il a clos la campagne de son lit d'hôpital.

Entre les deux, les Pakistanais ont tout à la fois vécu la campagne électorale la plus sanglante de leur histoire, ce qui n'est pas peu dire, et la première campagne depuis l'indépendance en 1947 d'un gouvernement élu, qui a pu achever son mandat de cinq ans sans être interrompu par un coup d'État.

Il y a deux semaines encore, les gens se demandaient si le scrutin serait vraiment tenu, étant donné la violence. Plus de 100 personnes, dont la moitié dans les derniers jours, ont perdu la vie depuis le début de la campagne, il y a un mois, dans des attentats commis surtout par les talibans pakistanais — Tehreek-e-Taliban Pakistan (TTP), une organisation distincte des talibans afghans — contre les partis « laïques » qui jouent contre eux la carte militaire. « Blood-soaked election », a résumé le *Friday Times*. Les partis les plus touchés ont été le PPP (Parti du peuple pakistanais, à la tête du gouvernement sortant) et deux partis alliés. Jeudi, le fils politicien de l'ex-premier ministre Youssouf Gilani a été kidnappé. Début mai, le procureur chargé de l'enquête sur le meurtre de M^{me} Bhutto a été assassiné alors qu'il circulait dans sa voiture dans une rue très fréquentée d'Islamabad.

Les partis de Nawaz Sharif et d'Imran Khan ont pu, eux, tenir d'impressionnants ralliements politiques sans se faire le moindre embêter, pour la raison qu'ils se sont montrés ouverts à des pourparlers avec les talibans « modérés ».

Camisole de force militaire

Des pourparlers ? Les politiciens peuvent bien dire ce qu'ils veulent, y compris Sharif qui ne porte pas précisément des militaires dans son cœur pour avoir été renversé par eux, il reste que c'est l'armée qui tient le pouvoir réel, s'entendent évidemment pour dire à peu près tous les observateurs. Or, disent-ils encore, il n'y a absolument pas lieu de penser que l'armée envisage de modifier sa stratégie face aux extrémistes. Autrement dit, M. Sharif, s'il forme un gouvernement, devra se plier à ses desiderata — et subir alors les foudres du TTP, qui l'épargne pour l'instant.

Si, du reste, le Pakistan fait pour la première fois l'expérience « historique » d'une transition électorale normale, c'est plus parce que l'armée en a plein les bras sur le champ de bataille, dont le plus accaparant est à la frontière avec l'Afghanistan, que parce qu'elle a décidé de se délester de ses prérogatives dans le champ

VOIR PAGE B 2 : CRICKET



FAROOK NAEEM AGENCE FRANCE-PRESSE
Les préparatifs vont bon train pour l'élection.

VOIR PAGE B 3 : NORD

PERSPECTIVES

Pris au piège



MANON CORNELLIER
à Ottawa

Les conservateurs ne l'avaient de toute évidence pas vu venir. Depuis le dépôt du dernier rapport du vérificateur général, Michael Ferguson, ils se débattaient jour après jour avec un chiffre: 3,1 milliards de dollars. Un chiffre imposant qui est en train de sérieusement ternir la réputation de bons gestionnaires dont ils se vantent sans arrêt.

Ces 3,1 milliards sont la part des fonds alloués à l'Initiative de sécurité publique et d'antiterrorisme entre 2001 et 2009 et dont le vérificateur se dit incapable de déterminer l'usage. Le budget autorisé pour ces activités menées par une trentaine de ministères et organismes totalisait 12,9 milliards. Des rapports réguliers devaient être faits au Conseil du trésor pour en suivre la trace.

Or, écrit M. Ferguson, « aucune information permettant de savoir si les ministères avaient utilisé un montant de 3,1 milliards de dollars des fonds accordés pour l'initiative n'était disponible ».

Depuis, la presse anglophone y revient fréquemment, et les néodémocrates, sentant le filon prometteur, cognent sur le clou avec constance. Où est passé l'argent? demande-t-on sans arrêt. A financer des mesures antiterroristes, la construction de pavillons de jardin ou pire? Du matériel en or pour des slogans électoraux assassins.

Les conservateurs auraient dû s'en douter, eux qui ont fait leurs choux gras, lorsqu'ils étaient dans l'opposition, du milliard égaré au ministère du Développement des ressources humaines. La somme s'est révélée beaucoup plus modeste par la suite, mais le mal était fait pour les libéraux.

Le gouvernement, qui a accès au rapport avant sa publication, n'avait pourtant aucune riposte de prête. Il n'avait pas les documents en main et n'a offert aucune séance d'information pour clarifier les faits. Le vérificateur ne parlant pas de détournement de fonds, mais d'information manquante, les conservateurs semblent avoir cru que cela suffirait à esquiver les coups.

Il est vrai que M. Ferguson a dit, comme le répètent sans arrêt les conservateurs, que le vérificateur n'a « rien trouvé qui laisse croire que l'argent ait pu être utilisé de manière indue ». Mais il a poursuivi en disant, comme se plaît à le rappeler l'opposition, qu'« il est important que les Canadiens comprennent comment cet argent a été dépensé, car le gouvernement n'a jamais fait de rapport correct à ce sujet ». (Ces propos ne sont pas dans le rapport, contrairement à ce qu'ont laissé entendre certains ministres. M. Ferguson a dit cela en conférence de presse.)

Le gouvernement se défend donc en affirmant que les 3,1 milliards se retrouvent dans les comptes publics. C'est vrai, mais où? Pour quoi? Sous quelles grandes rubriques? Impossible de le savoir, les comptes publics n'entrant pas dans ces détails. Et c'est pour cette raison que M. Ferguson a demandé au gouvernement de lui en fournir. En vain. Le Conseil du trésor a plutôt supputé avec lui sur de plausibles scénarios, sans pouvoir identifier le bon, ni le documenter d'une quelconque manière.

Le gouvernement est piégé par son manque de transparence, la complexité de ses mécanismes de reddition de comptes et le peu de diligence du Conseil du trésor à respecter ses propres exigences en la matière.

Ce genre d'imbricatio ne peut s'expliquer aisément. Et quand le gouvernement refuse même d'essayer, il devient facile de tout simplifier à outrance pour le faire mal paraître. Une réponse-choc de 30 secondes aux Communautés ne peut suffire à le sortir du trou et, comme les conservateurs ne sont pas enclins à ouvrir leurs livres, ils s'enfoncent.

Jeudi, le Nouveau Parti démocratique a consacré sa journée d'opposition à débattre d'une motion exigeant que tous les documents relatifs à l'utilisation de ces 3,1 milliards soient rendus publics. La motion, qui sera soumise au vote le 21 mai prochain, est alambiquée et accorde un délai irréaliste au gouvernement pour s'exécuter, mais son objectif est clair et, pour le commun des mortels, relève du gros bon sens. Le gouvernement, lui, n'a pas cherché à reporter l'échéance, à amender le libellé. Il a simplement dit non.

Peu importants ses raisons, la perception qui reste est que les conservateurs ont quelque chose à cacher et qu'avec le temps, tous les gouvernements finissent par prendre des libertés avec la gestion des fonds publics. En d'autres mots, qu'ils sont tous les mêmes, conservateurs et libéraux.

Et comme un malheur n'arrive jamais seul, le Toronto Star révélait cette semaine que le gouvernement a dépensé 2,4 milliards en contrats de consultation depuis 2004, mais que, dans 90% des cas, aucun détail sur la nature du travail exécuté n'a été publié. Le Conseil du trésor recommande pourtant de le faire. Le Star a insisté auprès de plusieurs ministères, mais plus d'une douzaine, totalisant 700 millions en contrats, ont catégoriquement refusé. Ce qui a donné de nouvelles munitions à l'opposition.

La quête du NPD pour les 3,1 milliards n'est pas près de s'arrêter. En ces temps de compressions budgétaires, perdre la trace d'une somme aussi imposante est trop facile à transformer en symbole d'incurie et d'incompétence pour que l'opposition s'en prive. Les conservateurs l'avaient, à une autre époque, compris.

mcornellier@ledevoir.com

La question kurde: vers une solution?

Déjà, en 1920, le traité de Sèvres prévoyait, à terme, la création d'un État kurde indépendant

CLAUDE LÉVESQUE

La question kurde, si souvent reléguée à l'arrière-plan de l'actualité, a été ramenée à l'avant-scène à cause du retrait, en cours depuis mercredi, des 2000 combattants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) se trouvant dans l'est de la Turquie vers leurs bases arrière dans le nord de l'Irak, où les attendent 2500 confrères.

Le PKK, qui réclame l'indépendance, ou à tout le moins une large autonomie pour les Kurdes, est considéré comme une organisation terroriste par les États-Unis, l'Union européenne et le Canada, même si, dans les faits, il a renoncé à la lutte armée depuis l'arrestation de son chef en 1999 et qu'avant cette date, l'État turc ne lui faisait pas beaucoup de latitude pour faire valoir pacifiquement ses revendications.

Les Kurdes constituent le plus important peuple sans État sur la Terre. Le Kurdistan, cette région qu'ils habitent depuis des millénaires, est partagé entre la Turquie, où ils sont entre 12 et 15 millions, l'Irak (entre 5 et 6,5 millions), l'Iran (7,8 millions) et la Syrie (entre 1 et 2 millions). On ne connaît pas leur nombre avec exactitude, notamment parce que les États où ils vivent n'ont pas intérêt à les recenser. Environ trois millions de Kurdes vivent en dehors de leur région d'origine, dont 800 000 en Allemagne.

La guerre entre le Parti des travailleurs du Kurdistan et l'État turc, commencée officiellement en 1984, a fait 40 000 morts (surtout des Kurdes et des membres des forces de sécurité turques) et environ trois millions de déplacés.

C'est le 25 avril, dans le Kurdistan irakien, que le PKK a annoncé par la voix de son chef militaire, Murat Karayilan, que ses forces combattantes quitteraient la Turquie à partir du 8 mai dans le cadre de négociations entamées à la fin de l'année dernière entre Ankara et le chef historique du parti, Abdullah Öcalan, emprisonné près d'Istanbul depuis sa capture au Kenya.

Ce dernier avait appelé à un cessez-le-feu le 21 mars à l'occasion du Nouvel An kurde. « Öcalan est un symbole de l'unité kurde et des aspirations de ce peuple à la liberté. Un processus de paix durable ne doit cependant pas se construire autour d'un seul homme. En Afrique du Sud, la transition vers la démocratie ne s'est pas faite seulement par le truchement de pourparlers entre le régime d'apartheid et Nelson Mandela », fait remarquer Harem Karem, éditeur de la *Kurdistan Tribune*, un média en ligne basé au Royaume-Uni.

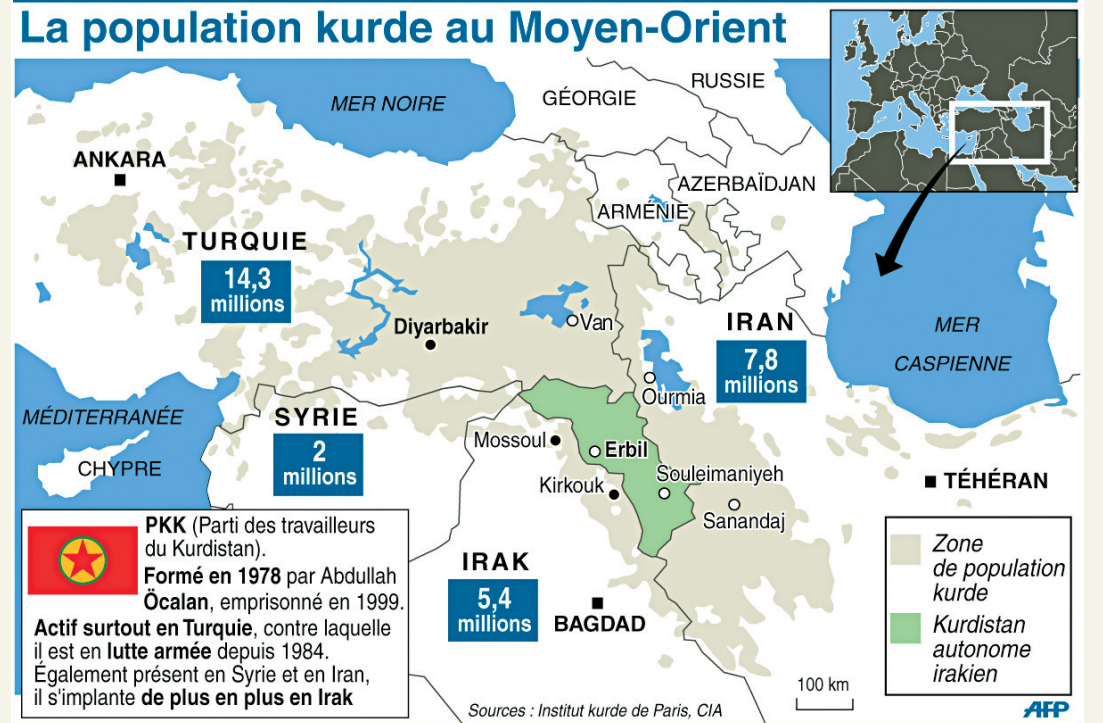
Ce dernier souhaite une nouvelle constitution et une « refondation de l'État turc sur des bases véritablement démocratiques, qui garantiraient les droits des minorités ethniques et religieuses ». « L'attention [des médias] devrait être portée sur la libération d'Öcalan et des autres prisonniers politiques, sur la reconnaissance de la langue kurde et sur l'autonomie. Pas seulement sur le retrait militaire. »

La balle est dans le camp d'Ankara, qui doit mettre en œuvre des « réformes dans le cadre d'une solution constitutionnelle », a déclaré M. Karayilan, le chef militaire du PKK, cette semaine.

En 1920, le traité de Sèvres prévoyait, à terme, la création d'un État kurde indépendant. Les nouvelles autorités turques ont refusé cette disposition et, en 1923, le principe de cette autonomie a été biffé du traité de Lausanne.

Les Kurdes de Turquie n'ont cependant jamais renoncé à leurs revendications nationales, ce qui leur a valu de vivre presque sans interruption sous la loi martiale depuis cette époque.

Le PKK est né dans les années 1970. À partir de 1984, il s'est engagé dans une lutte sans merci contre l'État turc, multipliant les attentats



AGENCE FRANCE-PRESSE

Les combattants kurdes quittent la Turquie dans le cadre de négociations entamées à la fin de l'année dernière

contre des cibles civiles et militaires. La répression s'est accrue et, en février 1999, son chef a été kidnappé au Kenya par des agents turcs et ramené en avion jusqu'à Istanbul.

A cette époque, le président de l'Institut kurde de Paris, Kendal Nezan, avait écrit dans les pages du quotidien *Libération*: « Au cours de cette guerre à huis clos, l'armée turque [...] a détruit quatre mille villages kurdes [et] bombardé une dizaine de villes. [...] Les forces paramilitaires turques ont décimé les élites kurdes en assassinant plus de 4500 personnes dans les tristement célèbres faili meçhul (meurtres à auteurs inconnus). »

Le 10 janvier, à Paris, trois militantes du PKK ont été assassinées dans des circonstances qui n'ont pas encore été élucidées. Parmi les victimes figurait Sakine Cansiz, une des membres fondatrices du parti. Elle était considérée comme une héroïne par plusieurs Kurdes.

Des milliers de réfugiés ou d'immigrés vivant dans la capitale française n'ont pas tardé à se rassembler sur les lieux du crime, rue Lafayette, accusant l'État turc d'avoir commandité le triple meurtre. Ankara dément. Les autorités françaises détiennent un suspect qui fréquentait le PKK, mais dont la nationalité kurde est mise en doute, ce qui permet de penser qu'il peut s'agir d'un espion infiltré.

Quels qu'en soient les auteurs, le triple assassinat visait probablement à faire dérailler les négociations en cours. Öcalan a d'ailleurs suspendu son dialogue avec les autorités turques pendant plusieurs semaines.

Le gouvernement turc a promis de prendre « grand soin » de ne pas entraver le processus de retrait des combattants du PKK. Dans le passé, l'armée avait profité de trêves unilatérales du PKK pour l'attaquer.

« Il est difficile de faire confiance au gouvernement AKP quand on songe à ce qu'il a fait. Erdogan [le premier ministre du parti AKP] doit gagner la confiance des Kurdes, pas l'inverse. Il doit démontrer qu'il n'est pas uniquement intéressé à devenir le président de la Turquie l'an prochain, estime Harem Karem. On craint qu'il ne soit en train de manœuvrer dans ce but en prétendant qu'il a « résolu » le problème kurde, mais sans accorder aux Kurdes leurs pleins droits. »

Après avoir été longtemps interdite partout, la langue kurde n'est toujours enseignée qu'aux seuls adultes, dans certaines facultés universitaires. Des milliers de prisonniers politiques kurdes ou de sympathisants de la cause des Kurdes croupissent aujourd'hui dans les prisons turques.

Le Devoir

CRICKET

SUITE DE LA PAGE B 1

politique. Les efforts, car il y en a eu, des quartiers libéraux pour tenter de renforcer les institutions démocratiques du pays n'ont pas pour autant diminué le rôle de l'armée, particulièrement en matière de sécurité et de politique étrangère. Le vêtement de la « démocratie » pakistanaise continue d'être la camisole de force militaire. La dynamique a d'autant moins de chances de changer, signale de New Delhi le journaliste Pranay Sharma dans la revue *Outlook*, qu'approche le retrait, prévu pour la fin de 2014, des troupes américaines d'Afghanistan.

Ce qui fait que, pour tout le sang versé au Pakistan, constate dans sa couverture la journaliste pakistanaise Mariana Baabar, les plateformes des partis sont étonnamment brèves s'agissant de présenter des solutions à l'enjeu crucial de la croissante violence terroriste. « Plutôt que d'offrir des solutions à ce problème critique pour la stabilité du pays et l'avenir de la démocratie, on dirait qu'ils se cantonnent dans un état de déni », estime le commentateur Zahid Hussain. Ceci éclairant cela, le journaliste bien connu Amir Mir a établi que 55 personnes accusées de terrorisme, appartenant à une dizaine de groupes différents, avaient été autorisées à se porter candidates aux élections... Pendant ce temps, rapportait vendredi le quotidien *Dawn*, le PLM-N s'est entendu avec un parti islamiste pour interdire aux femmes de voter dans certains coins du Khyber Pakhtunkhwa, une province du Nord.

Taux de participation de 44% en 2008

Les vieilles chicanes avec l'Inde n'ont pas, pour une fois, été un sujet de campagne, l'hosti-

lité de l'opinion publique étant toute tournée vers les États-Unis, leurs attaques de drones, leurs violations de la souveraineté nationale. L'économie du pays est un pneu à plat; la colère populaire tient beaucoup sur le plan intérieur à l'incompétence des services publics. Vivre au Pakistan — comme en Inde, du reste —, c'est endurer d'interminables coupures d'eau et de courant. Corruption endémique, chômage hallucinant des jeunes... Comme en Inde, plus de la moitié de la population n'a pas 25 ans. Peu d'occasions de travail, formation scolaire inadéquate. Pas loin de la moitié (40 millions) des électeurs inscrits, indique une statistique étonnante, seraient de nouveaux votants à cette élection.

Que fera pour eux le prochain gouvernement? Les sondages ont tendance à favoriser le PLM-N de l'inusable Nawaz Sharif, deux fois premier ministre dans le passé, porte-drapeau traditionnel des milieux d'affaires et des partis musulmans conservateurs. Encore que les écarts entre les partis semblent s'être réduits en fin de campagne. Un sondage tout frais, mis en exergue par l'influent journal *Dawn*, donne le PLM-N premier, mais avec à peine plus de 25% des voix. Le PTI d'Imran Khan, qui n'a jamais rien fait qui vaille, arrive très proche derrière. Gratifié d'une belle gueule et auréolé de son statut sportif d'ex-star de cricket, Khan tient un discours de centre droit, baigné d'antiaméricanisme, qui plaît aux jeunes et à la classe moyenne. Face aux vieux partis usés et corrompus que sont le PLM-N et le PPP, il projette une image de renouveau. La chute qu'il a faite mardi à Lahore a fait souffler sur lui un vent de sympathie qui devrait lui procurer quelques votes additionnels.

Les perspectives ne sont pas très promet-

teuses pour le PPP d'Asif Ali Zardari, veuf de Benazir Bhutto. Le parti, ancré en principe à gauche, a obtenu une majorité relative aux élections de 2008, tirant électoralement avantage de l'assassinat, survenu quelques mois plus tôt, de Benazir. Aujourd'hui, disait un commentateur, PPP est un « mot sale », malgré le fait que son gouvernement actuel est le seul à ce jour à avoir achevé un mandat. Mais il n'était plus en fin de campagne le distant troisième qu'il était dans les sondages il y a un mois.

Si bien que le PTI semble cette fois-ci avoir réussi à faire en sorte que la course principale se fasse à trois. Étant donné que le Pakistan est doté d'un système électoral uninominal à un tour comme on le connaît au Canada, et que plusieurs autres petits partis divisent la donne régionale-

ment, tout, et son contraire, peut arriver. « Il n'y a probablement pas eu depuis les années 1970 d'élections dont le résultat soit plus difficile à prévoir que celles-ci », estime Zahid Hussain. En fait, l'élection se joue largement dans la province du Pendjab, où se concentrent plus de la moitié des électeurs, suivie de celle du Sindh (18 millions). Le PML-N et le PPP se partagent traditionnellement le Pendjab. Le PML-N semble en voie de faire des gains importants dans cette province (dont la capitale est Lahore) au détriment du PPP, tout en se faisant chauffer dans certains comtés par le PTI. C'est un match de cricket électoral complexe. Sharif surveille Khan du coin de l'œil. Question fondamentale: jusqu'à quel point les Pakistanais jouent-ils le jeu? Le taux de participation, généralement bas, n'avait été que de 44% en 2008.

Le Devoir

PERSPECTIVES



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

« Avant, c'était en fréquentant des œuvres que les individus développaient leur subjectivité et leur participation culturelle, économique et politique. »

ÉDUCATION

Conserver ou non ses lettres de noblesse ?

Le programme pré-universitaire Arts et lettres sera « modernisé » dès l'automne 2015

C'est officiel, Culture et communication remplacera le programme pré-universitaire Arts et lettres dès l'automne 2015. L'idée est de conserver l'essentiel de l'ancien, nous dit-on, tout en le transformant pour le moderniser. Modifications cosmétiques ou prémices d'un changement de paradigme ?

LISA-MARIE GERVAIS

Il ne s'agit pas de l'abolition du programme Arts et lettres, non plus que de la disparition de la littérature, qui, hormis dans les cours de français obligatoires et ceux des profils « littéraires », ne faisait, de toute façon, pas partie du programme comme tel. Il s'agit plutôt de sa réincarnation dans un autre corps, plus moderne, appelé Culture et communication.

Ce que ça change ? Dès l'automne 2015, le nouveau programme sera bonifié de 30 heures de cours dans la formation spécifique (contrairement à la générale qui demeure intacte) et de nouveaux cours pourront être créés en lien avec les nouveaux énoncés de compétence, auxquels sont associés des critères de performance, là où régnait un flou dans le programme Arts et lettres qui donnait lieu à des formations plutôt disparates.

D'après les devis du programme actuel, un prof peut donner un cours de sémiologie tandis qu'un autre peut élaborer un cours de langage appliqué à un média, sur les mêmes bases. « Ça fait qu'un élève qui est diplômé en Arts et lettres, quand il arrive à l'université pour étudier en cinéma ou en journalisme, le professeur qui lui fait passer une entrevue ne peut pas avoir une idée précise de sa formation, tellement celle-ci diffère d'un cégep à l'autre », explique Eric St-Jean, conseiller pédagogique au cégep Lionel-Groulx. Désormais, le cégep pourra continuer à décider des cours qu'il donne dans le programme, mais le diplômé d'études collégiales de l'étudiant portera le nom de l'option suivie, soit médias, cinéma, langues, arts, littérature, théâtre ou multidisciplinaire.

Selon M. St-Jean, qui a fait partie du comité de révision du programme mis sur pied par le gouvernement, l'objectif n'était pas de jeter le programme pour tout recommencer à zéro. « Certains enseignants pourraient même nous dire qu'il n'y a pas grand-chose qui a changé, et pour nous c'est un compliment. Tant mieux si on a relevé le niveau intellectuel du programme sans trop le changer », a-t-il dit. Mais alors, pourquoi investir tant d'efforts si c'est pour ne rien changer ? Il y a eu des

transformations, corrige-t-il, bien qu'elles ne soient pas aussi visibles pour le commun des mortels.

Un nom controversé

Le nouveau nom « Culture et communication » a soulevé un tollé chez certains enseignants du milieu collégial, mais pas dans la population en général, notamment parce qu'il laisse croire que les lettres sont reléguées au second plan au profit d'une logique plus marketing. Le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, qui a approuvé officiellement le nouveau programme à la mi-avril, n'a pas caché que le mot « communication » est plus « rassembleur ».

Pour Eric St-Jean, personne n'était dupe du tollé appréhendé. « Les profs avaient lu la première version il y a un an et envoyé leurs commentaires au ministère, qu'on a tous lus. On voyait bien que le titre ne passait pas, que ça allait déraiser. [...] On leur avait dit de garder le nom "Arts et lettres", mais [les fonctionnaires] ont décidé, tant qu'à y être, d'aller jusqu'au bout, quitte à ce que ça fasse des remous les deux premières années », note M. St-Jean.

Pour le ministère, le terme « communication » « vient rappeler que les arts, les lettres et les langues s'inscrivent dans un processus de communication ». « Personnellement, je ne crois pas que tu as nécessairement besoin de communiquer quand tu fais une œuvre », note le pédagogue, qui a une formation en théâtre. Il se demande aussi pourquoi les langues sont dans ce programme et non pas avec les sciences humaines.

Mais reste que le changement de nom est « futile ». « Est-ce que ça fait vieillot, le terme "lettres" ? Est-ce que c'est important ? Le but, dans un programme pré-universitaire, c'est d'ouvrir les voies et de créer des ponts vers l'autre ordre qui est l'université », avance M. St-Jean.

Ce n'est pas l'avis de Jean-Marie Lafortune, professeur au Département de communication sociale et publique, qui donne justement un cours intitulé « Culture et communication ». Selon lui, il se produit un glissement. « On rompt avec le modèle traditionnel des arts et des lettres, qui était rattaché aux humanités, à la construc-

tion de l'intériorité de chaque être humain. Avec Culture et communication, on n'est plus dans ce registre. On est dans les compétences relationnelles, où c'est l'extériorité qui est plus sollicitée », analyse-t-il.

Les arts perdent au change, croit-il. « Les arts comme on les entendait ne seront plus étudiés. Par la culture et ses nouvelles formes artistiques, tout passera par de nouveaux outils qui sont numériques. [...] Ce qui fondait l'art dans un contexte particulier ne semble plus exister. On est dans l'espace de la communication. »

Changement de paradigme ?

Tout n'est pas nécessairement négatif dans ce changement de nom, nuance Jean-Marie Lafortune. « On peut dire que ça va être plus en phase avec le développement récent et actuel de la société de la communication », reconnaît-il. Mais il constate que le passage à Culture et communication marque le passage de la subjectivité à l'intersubjectivité.

« Avant, c'était en fréquentant des œuvres que les individus développaient leur subjectivité et leur participation culturelle, économique et politique. Alors qu'avec Culture et communication, ce que je vois, c'est ce que David Riesman appelait "l'exo-détermination". On se voit à travers le regard d'autrui et on corrige nos comportements en fonction des normes sociales ambiantes et non pas à partir de nos sensibilités propres et de notre intériorité », soutient-il. La culture et la communication amènent le relativisme, ce n'est pas du sens critique. C'est une distanciation, mais qui ne permet pas de trancher, c'est le contraire de la diversité culturelle. »

Certains ont craint la « professionnalisation » que pourrait induire ce changement de paradigme. L'avènement des nouvelles technologies force l'acquisition, pour les étudiants, d'apprentissages et d'un savoir-faire plus techniques. Eric St-Jean comprend ces réticences. « Avec le printemps qu'on a vécu, je ne peux pas empêcher les gens, qui se sont éveillés à cette problématique de la commercialisation de l'enseignement, de se demander si on s'en va vers un enseignement au service de l'entreprise et du marché, dit-il. Est-ce qu'il y avait des mandats inconscients qui nous manipulaient quand on travaillait au ministère ? Ça se peut qu'il y ait eu quelque chose de plus fort mais, en toute bonne foi, on n'a jamais eu ce genre d'intention là. »

Le Devoir

NORD

SUITE DE LA PAGE B 1

décrié par l'industrie, réfractaire à toute hausse. M. Lulin estime que les associations de minières « ont l'impression de ne pas avoir été écoutées ». Le pire, selon lui, c'est l'impact sur l'image du Québec auprès de cette industrie. « Pour 50 millions de dollars de plus par année, il y a des dommages considérables qui ont été faits dans la perception du Québec auprès des investisseurs. Ces dommages valent certainement plus que les 50 millions additionnels. »

Dans un rapport publié en 2009, le Vérificateur général a souligné qu'entre 2002 et 2008, les minières ont reçu davantage d'argent de l'État qu'elles n'ont versé de redevances. En 2010 et en 2011, la moitié des mines en activité au Québec n'ont payé aucune redevance. Pour

ces deux années, les bénéfices totaux déclarés des minières ont atteint 4,2 milliards, selon les données du ministère des Finances.

Encore en février dernier, le commissaire au développement durable constatait que le ministère des Ressources naturelles n'a toujours pas effectué d'analyse sur les principaux coûts et bénéfices liés à l'exploitation minière. Bref, malgré les rapports très optimistes publiés par diverses firmes liées au secteur minier, on ignore ce que rapporte concrètement cette industrie. Et il est impossible de savoir quelles entreprises ont versé des redevances. Cette information n'est pas rendue publique. Le Parti québécois a promis cette semaine de le faire.

Tout cela fait dire au porte-parole de la Coalition québécoise meilleure mine, Ugo Lapointe, que les péquistes, qui promettaient de doubler

les redevances, ont reculé sur toute la ligne. « Ils ont flanché sous la pression des minières, qui ont les deux pieds dans la porte des ministères. Ces entreprises tiennent pratiquement le crayon. Ça nous inquiète pour la suite du Plan Nord, mais aussi pour la Loi sur les mines. Oui, les péquistes sont minoritaires, mais ils pourraient se tenir debout et dire : "C'est notre vision, pour que la balle soit dans le camp de l'opposition." »

« La boîte noire que vient de créer le ministre Nicolas Marceau, avec toutes sortes de formules dedans, ne change pas grand-chose, a-t-il ajouté. On a ajouté des formules pour réduire les redevances. Concrètement, ça veut dire qu'on maintient, à peu de chose près, le régime libéral. » Reste à voir ce qui changera après les prochaines élections.

Le Devoir

Les patentes



MICHEL DAVID

Il ne manque pas de témoignages sur les incidents de violence policière survenus durant la crise étudiante du printemps 2012. Dans un rapport daté du mois dernier, la Ligue des droits et libertés en a analysé près de 400 dont les extraits ne laissent guère de doute sur les abus qui ont été commis. La commission spéciale d'examen dont le ministre de la Sécurité publique, Stéphane Bergeron, a annoncé la création mercredi n'aura que l'embaras du choix.

La difficulté sera évidemment d'obtenir la version des policiers. Il a fallu moins de 24 heures à la Fraternité des policiers pour décréter le boycottage de la commission, qui n'aura même pas la possibilité de tenter de lui forcer la main.

Si on se fie à ce qui s'est passé dans le cas de l'enquête sur la mort de Freddy Villanueva, il ne faudra pas davantage compter sur la collaboration du Service de police de la Ville de Montréal. Le mois dernier, la Cour supérieure a rendu un jugement très sévère aussi bien à l'endroit de la Ville qu'à celui de la Fraternité, auxquelles elle a reproché de faire obstruction à l'enquête du coroner en cours depuis mai... 2009.

Bien entendu, M. Bergeron savait très bien à quoi s'en tenir. Si le coroner, qui a le pouvoir de contraindre les témoins, n'arrive pas à obtenir la collaboration de la police, il est clair que la commission d'examen n'en tirera rien non plus. On l'enverra plutôt paître avec la « sérénité » évoquée par le ministre. Alors, à quoi rime cet exercice ?

Quand le gouvernement Charest avait tenté de limiter les pouvoirs de la commission Charbonneau, à la grande indignation du PQ, c'est la juge Charbonneau elle-même qui avait réclamé tous les attributs d'une commission d'enquête en bonne et due forme, y compris le pouvoir de contrainte. Serge Ménard et ses deux collègues en exigeront-ils autant ?

◆ ◆ ◆

La façon dont M. Bergeron a mis les commissaires sur la piste du gouvernement Charest en conférence de presse était si peu subtile qu'elle en devient presque risible. « Le gouvernement libéral s'est montré extrêmement réticent à négocier avec les organisations étudiantes [...] s'en est ensuivi un dialogue de sourds qui n'a fait qu'accroître la tension. »

Tout cela sans doute est vrai, mais s'il s'agit d'« identifier les facteurs ayant contribué à la détérioration du climat social », il sera difficile de passer sous silence l'attitude pour le moins équivoque du PQ

rien fait pour calmer le jeu tout au long de la crise. Des deux côtés, on a semblé se préoccuper davantage des dividendes politiques qu'on pouvait tirer de la crise que de la façon d'y mettre fin.

Plusieurs au PQ estiment que son association aux « carrés rouges » l'a privé d'une majorité parlementaire le 4 septembre dernier. Le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, a répété *ad nauseam* que le Sommet sur l'éducation était l'occasion de tourner la page sur le printemps érable. Quel est donc l'intérêt d'y revenir ?

Si le gouvernement espérait se faire pardonner l'indexation des droits de scolarité, c'est raté. Les associations étudiantes, qui réclamaient une enquête publique en bonne et due forme sur les agissements de la police, ne pouvaient pas se contenter d'une « patente à gosses » qui ressemble dangereusement à une tentative de noyer le poisson. M. Bergeron a voulu voir dans le feu croisé des critiques la preuve de l'équilibre de la commission, mais cela peut tout aussi bien traduire l'ineptie de sa conception.

◆ ◆ ◆

Contrairement à celle qui a été créée pour faire échec à la réforme de l'assurance-emploi, la commission qui se penchera sur la crise étudiante pouvait difficilement s'inscrire dans la « gouvernance souverainiste », mais la formule semble bien avoir la faveur du gouvernement Marois.

Une nouvelle pétition lancée par le Nouveau Mouvement pour le Québec (NMQ) et présentée par le député de Laval-des-Rapides, Léo Bureau-Blouin, est apparue en milieu de semaine sur le site Internet de l'Assemblée nationale. Elle réclame la création d'une « commission nationale d'examen de la Constitution » pour faire la lumière sur les circonstances qui ont entouré le rapatriement de la Constitution en 1982, à la suite des révélations de l'historien Frédéric Bastien sur le rôle obscur qu'y aurait joué la Cour suprême. En date de vendredi en fin de journée, elle avait été signée par 966 personnes. Serait-ce la prochaine « patente » ?

Si on peut faire enquête sur les agissements de la police sans sa collaboration, il devrait y avoir moyen d'enquêter sur le rapatriement même si Ottawa refuse l'accès à ses documents. Et puisque l'Assemblée nationale a adopté une motion unanime pour réclamer l'accès aux archives fédérales, pourquoi ne pas inviter un libéral et un caquiste à siéger à la commission ? Cela réglerait au moins la question de la partisanerie.

mdavid@ledevoir.com

ÉDITORIAL

ARMES À FEU

Infanticide

Au commencement, il y eut le massacre de plus de 25 enfants et adultes dans une école du Connecticut. Dans le droit fil de ce drame, il y eut la promesse de Barack Obama de modifier l'horizon du commerce des engins de mort. Ensuite? Des élus républicains ainsi qu'un commando de démocrates se sont acharnés à cabosser la timide réforme du président. Aujourd'hui, le débat se caractérise par la rage. Par cet absolu de l'irrationalité.



Au cours de la semaine dernière, les membres de la National Rifle Association (NRA) étaient en congrès à Houston. Au terme de cette messe logeant à l'enseigne de l'affection prononcée pour les balles, les traçantes comme les banales, leur nouveau président a formulé des propos qui donnent froid dans le dos. Tenez-vous bien, selon James Porter, c'est son nom, le ministre de la Justice, Eric Holder, est «*farouchement antiaméricain*», Obama «*est un faux président*», la guerre de Sécession fut en fait une «*guerre de l'invasion nordiste*».

Tenez-vous bien encore, dans une logique qui emprunte davantage à celle des vampires, des Nosferatu, qu'à celle de l'esprit sain dans un corps sain, d'après Porter, ceux et celles qui sont encartés dans la NRA sont «*les défenseurs de la liberté. Nous en sommes les protecteurs*». Tous sont «*sur la ligne de front*» à mener une guerre «*entre deux cultures qui va au-delà du droit de porter une arme*». Avec de tels propos, c'est à se demander si le porte-parole en chef des obéissances aux canons du racisme dans sa version musclée ne devrait pas participer aux Olympiques de la sédition. À tout coup, il remporterait la palme.

D'autant qu'au même moment, les correspondants canadiens de la NRA, même s'ils se défendent de prendre leurs ordres auprès de cette dernière, ont fait l'apologie de la présence de gardes armés dans les écoles, mais aussi sur les campus des cégeps et des universités. Le prétexte? Si présence de gardes armés il y avait eu au Connecticut, le massacre aurait été évité. Car, par un de ces raccourcis colorés par une défense fanatique du droit individuel qui interdit toute observation du devoir, dans le sens évidemment citoyen du terme, ces messieurs de la NRA ont établi le principe que plus d'armes signifie plus de sécurité. Et signifie surtout, n'a pas manqué de marteler le sieur de La Palice, beaucoup plus d'espèces sonnantes.

Dans cette histoire, plus exactement dans sa récente chronologie, un fait mérite d'autant plus un arrêt sur image qu'il est l'illustration par excellence de l'irresponsabilité, de l'insensibilité, du fanatisme comme il est la mise en relief de l'esprit retors qui semble être l'ADN de la NRA. De quoi s'agit-il? Dans les jours antérieurs au congrès de la NRA, un gamin de cinq ans a tué sa sœur de deux ans avec un fusil qui lui avait été offert. Un fusil, c'est à retenir, qui a été conçu pour lui. Un fusil qui fait l'objet de campagnes de publicité. Un fusil qui fait partie d'un éventail de fusils destinés aux enfants.

Auparavant, on l'a déjà souligné mais on tient à le répéter, le conseil municipal d'une petite ville de Géorgie a adopté un décret qui oblige tous les résidents à posséder une arme! À cœur d'année, la NRA nous serine que toute volonté de contrôle des armes est une amputation des libertés. Mais au nom de la sécurité, et surtout du commerce, ici et là on s'emploie à amputer la liberté en question dans un sens totalement inverse.

La dérive sociopolitique dont ce sujet est beaucoup plus que le symptôme s'avère comme jamais «*une histoire de bruit et de fureur racontée par un idiot*».

PRINTEMPS ÉTUDIANT

Mandat à éclaircir

Elle est bien bancale, cette «*Commission spéciale d'examen des événements du printemps 2012*» annoncée cette semaine par le gouvernement Marois. D'un côté, une main tendue aux étudiants et aux autres manifestants qui ont vécu des abus policiers évidents; de l'autre, un compromis favorable aux services de police: on va vous entendre, mais en catimini, histoire de ne pas vous embêter. Une véritable aubaine! C'est à se demander pourquoi les syndicats policiers boycottent l'exercice!

Ce n'est pas la composition de la commission qui pose problème: Serge Ménard, ex-ministre, est associé aux milieux policiers, mais Claudette Carbonneau, ex-présidente de la CSN, est son pendant du côté des manifestants. Chacun des deux camps diabolise tellement l'autre que de les voir représentés par des gens capables de travailler ensemble, c'est un atout dans le contexte. L'ex-juge Bernard Grenier, dont la probité n'est pas mise en cause, fera l'équilibre.

Mais de quoi sera-t-il question? Pas des plaintes, quelque 200, déjà déposées devant le commissaire à la déontologie policière, a précisé le ministre de la Sécurité publique, Stéphane Bergeron. En même temps, la commission spéciale devra avoir une approche assez spécifique puisqu'il lui est demandé de «*dégager des constats s'appuyant sur des faits vérifiables*». Mais comment vérifier sans pouvoir de contrainte à témoigner?

Et pourquoi des travaux à huis clos? Le ministre Bergeron dit qu'il faut permettre aux témoins de «*s'exprimer en toute liberté et sans crainte de représailles*». Au nombre de témoignages anonymes publiés depuis un an, on peut pourtant imaginer que des gens sont maintenant prêts à s'exprimer publiquement. Quant aux autres, leurs propos ont déjà été recensés par des regroupements comme l'Association des juristes progressistes et la Ligue des droits et libertés: ils viendront expliquer leurs constats.

Par ailleurs, le travail policier fait si rarement l'objet d'un examen public qu'il serait bon que tous entendent leur point de vue. Il n'y avait pas que des manifestants pacifiques le printemps dernier, et il faut aussi l'exposer.

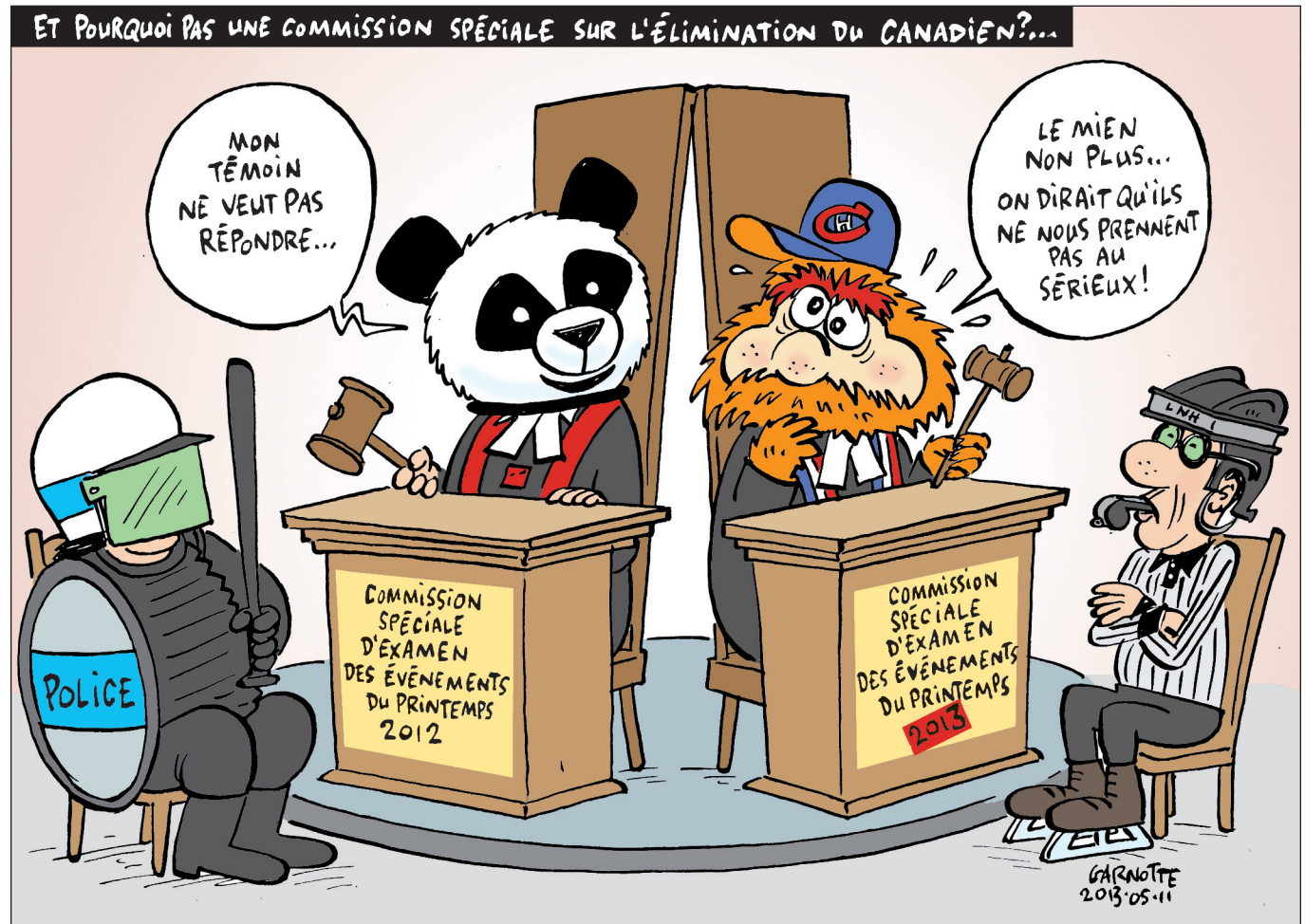
Un retour sur le printemps érablé est essentiel, ne serait-ce qu'en raison du nombre d'arrestations sans précédent au Québec qui en a découlé, comme si le banditisme ou la petite terreur s'était répandu dans les rues. La surveillance policière était certes nécessaire, mais il y a eu un point où tout a basculé. Pourquoi, comment, il faut s'en parler. Mais ouvertement.

Si l'on se fie aux premières réactions entendues, le travail des membres de la commission semble déjà entravé. Mais ce sont des gens intelligents, aguerris au débat. C'est là-dessus, davantage que sur le mandat qui leur a été confié, qu'il faut compter pour que cette commission trouve son véritable sens.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE



LETTRES

Merci à l'UPAC

Jour après jour, les Québécois découvrent un corps de police de grande qualité et doté de compétences multiples. On se doit de dire merci aux policiers de l'UPAC, et de la Sûreté du Québec, sans lesquels des gens corrompus continueraient à mélanger l'argent public et leurs intérêts personnels. Le plus désolant, c'est que, parmi les accusés de fraude et de conspiration, il y a des gens qui semblaient au-dessus de tout soupçon.

Ce qui arrive dans plusieurs municipalités du Québec démontre une chose: il n'est pas bon d'avoir un gouvernement municipal sans opposition aucune. Il n'est pas bon non plus d'avoir un gouvernement municipal longtemps dirigé par un même personnage.

Le Québec prouve jour après jour qu'il est capable de nettoyer ses écuries, lorsqu'il utilise tous les moyens que possède l'État. Merci à la SQ et aux autres corps policiers qui participent aux enquêtes de l'UPAC.

André Mainguy
Longueuil, le 9 mai 2013

La gauche, la droite, le centre

Je m'interroge sur le texte intitulé *Les moyens de la droite, les fins de la gauche* (Le Devoir, 6 mai 2013, page A 7). J'aimerais y ajouter ce qui suit.

Entre la gauche et la droite — peu importe ce que ces mots veulent dire pour chacun de nous —, il y a le centre. Il convient donc de se demander ce que c'est que ce centre autour duquel on se positionne.

En ce qui me concerne, je crois fermement que ce centre, c'est l'être humain, non pas l'un de ces idéaux — tels que la liberté ou le bonheur — qui ne seront jamais atteints, mais l'être, l'existence ou, si l'on veut être plus précis, le bien-être de chaque être humain. Il s'agit donc simplement pour chacun de nous d'être et, si possible, d'être bien. Il n'y a rien de plus concret et de plus réel que cette indiscutable existence que chacun de nous aimerait pouvoir assumer à sa façon. L'être humain est le centre, l'être humain doit être

la mesure de toute chose. Or, il est bien rare qu'il le soit vraiment.

Ce qu'on peut, par exemple, reprocher et bien souvent à la gauche comme à la droite, c'est de s'imaginer qu'il n'y a qu'une seule façon d'être bien et de vouloir plier l'échine de chaque être humain à cette unique façon d'exister. Les conservateurs pensent retrouver le paradis dans le passé et les socialistes s'imaginent que le paradis est pour demain. Mais le paradis et l'enfer, c'est ici et maintenant qu'ils se trouvent. Je les crée moi-même: le paradis en donnant à l'autre le droit d'exister à sa façon, l'enfer en voulant à tout prix soumettre l'autre à ma seule loi.

Dieu sait comme il est facile de mépriser celui qui n'est pas comme nous, de provoquer sa colère et son exaspération, d'en faire un ennemi pour toutes sortes de raisons sans importance. Ah, si au moins Dieu existait! Peut-être pourrait-il nous faire voir et comprendre notre insondable bêtise humaine.

Claude Guay
Sherbrooke, le 6 mai 2013

REVUE DE PRESSE

Histoire sensible

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Pas facile de parler d'histoire canadienne. Trop libérale ici, pas assez conservatrice là, attention aux souverainistes, manque de présence militaire à droite, ou peut-être y en a-t-il trop? Le sujet divise.

La décision d'un comité parlementaire d'étudier et de comparer l'enseignement de l'histoire d'une province à l'autre a ainsi soulevé au cours des derniers jours une controverse répercutée dans plusieurs médias canadiens. Le débat a porté autant sur la forme — la légitimité du comité de mettre un pied dans un champ de compétence provincial — que sur le fond: quelle histoire voulons-nous dans nos écoles?

Le comité a finalement choisi de restreindre son champ d'analyse, mais qu'importe, indique Andrew Coyne dans le *National Post*. Il maintient que le comité avait de bonnes raisons de se pencher sur cette question et il comprend mal la réaction de certains intervenants. N'est-il pas normal que les élus fédéraux s'intéressent à l'histoire du pays et qu'ils veuillent y réfléchir? demande Coyne.

Il est probable que la grande fascination des conservateurs pour la guerre de 1812 et le libellé des intentions initiales du comité parlementaire (qui voulait porter une attention particulière aux exploits militaires du Canada) aient contribué à susciter la méfiance exprimée la semaine dernière, dit Andrew Coyne. Mais le chroniqueur estime qu'il est incontournable que le Canada s'intéresse à son histoire militaire. La participation du pays à certaines guerres a façonné l'histoire canadienne. L'enseignement d'une version de l'histoire baignée de «*paix, d'ordre et de bonne gouvernance*» a surtout «*contribué à convaincre deux générations de jeunes Canadiens que leur histoire était ennuyante*», alors qu'elle est remplie de personnages hauts en couleur.

Dans une lettre ouverte envoyée à l'*Ottawa Citizen*, le professeur Christopher Dummitt plaide lui aussi en faveur du

projet du comité parlementaire... mais il aurait souhaité une véritable étude, plus large que ce qui est envisagé.

La réalité historique canadienne est multiple, complexe et sujette à créer des divisions — Thomas Mulcair se l'est fait rappeler avec le dossier de la Constitution, note Dummitt. «*Aucun député ne veut vraiment parler d'histoire canadienne*», dit-il.

Selon Dummitt, le défi sera toujours de trouver un juste équilibre dans la manière de présenter l'histoire. Elle n'est pas que sombre (les pensionnats amérindiens), mais elle n'est pas peuplée de héros non plus, écrit-il. Et surtout, elle ne devrait pas être partisane, ajoute Dummitt: la vision des conservateurs, qui «*minimisent les réalisations libérales pour les remplacer par des célébrations militaires et monarchiques*», très peu pour lui.

Pour le chroniqueur du *Toronto Star* Adam Chapnick, l'étude d'un comité parlementaire pourrait justement aider à trouver ce point d'équilibre entre les différentes visions de l'histoire nationale — à condition d'avoir un comité neutre et comprenant des experts, ce qui n'est pas le cas présentement.

Chapnick insiste surtout sur l'importance qu'il y aurait à se pencher sur le concept même de l'apprentissage de l'histoire: comment voulons-nous l'enseigner, la transmettre? Le contenant importe aussi, rappelle-t-il.

Revoir Trudeau

Le thème de l'histoire était aussi à l'honneur dans une chronique de Lawrence Martin publiée dans le *Globe and Mail* lundi. Martin évoquait la parution prochaine d'un livre de Bob Plamondon sur Pierre Elliott Trudeau, un des premiers écrits par un conservateur, note-t-il. Et c'est tant mieux, juge-t-il.

Le chroniqueur rappelle que l'histoire n'est jamais mieux servie que lorsqu'elle est analysée de manière équilibrée (soit dans un ouvrage, soit par la somme des contributions sur un sujet). Le livre de

Plamondon, très critique du bilan Trudeau, jette un regard intéressant sur sa carrière, mettant en évidence ses échecs en matière de déficit, de chômage et d'inflation. Mais il ne porte pas assez attention au contexte historique, note Martin.

Une façon pour lui de rappeler que «*les évaluations politiques sont le plus souvent déterminées par les affiliations [partisanes]. Les libéraux voient Trudeau d'une façon, les conservateurs le voient d'une autre, et les deux sont inconciliables.*»

Garneau laissé de côté

D'histoire il est aussi un peu question dans une mésaventure récente du député Marc Garneau. L'ex-astronaute n'a pas été invité par le gouvernement à l'inauguration d'une exposition sur le Canadarm — alors même qu'il a contribué au développement du joyau scientifique. Comme si son rôle historique avait été rayé de la carte. Les conservateurs ont rétorqué que ce sont les organisateurs de l'exposition qui ont fait les invitations.

Mais pour Michael Harris (iPolitics), il est clair que les conservateurs ont «*voulu punir un adversaire politique plutôt que d'honorer un astronaute*». Ce type de comportement est dans leur ADN, dit-il. D'autant qu'ils ont rejeté la faute sur un tiers parti, comme ils le font toujours, écrit Harris. «*L'équipe Harper [The H-Team] n'est jamais responsable des mauvaises choses, ce sont toujours les subalternes.*»

Citant quelques exemples, Harris avance que les conservateurs risquent de se brûler à force de «*mensonges perpétuels, de coups bas incessants, de partisanerie excessive*». Au sud de la frontière, les républicains américains commencent à réaliser qu'un changement de ton et de message, voire de messenger, serait bénéfique. Et ici aussi, estime Michael Harris.

Le Devoir
Les liens vers les articles originaux sont disponibles sur LeDevoir.com.

IDÉES

Bonne fête des Mères, Madame Marois !

Loin de nous satisfaire, la création d'une commission d'examen a largement attisé notre colère. Le libellé du mandat démontre votre volonté de « noyer le poisson »

LAURENCE LAGOUARDE

Pour Mères en colère et solidaires, un groupe affirmatif actif qui a vu le jour lors du printemps érable et qui réunit 1564 mères de partout au Québec

C hère Madame Marois. aujourd'hui, c'est une journée bien spéciale pour toutes les mères. Une journée où l'on fêtera leur présence, leur importance, leur contribution au sein des familles du Québec et d'ailleurs. Pour le groupe Mères en colère et solidaires, cette journée sera encore plus spéciale, car nous soulignerons le premier anniversaire de notre première action en appui à nos enfants et à la lutte étudiante.

En effet, un an après le printemps érable, nous nous souvenons. Nous nous souvenons d'avoir vu des jeunes et des moins jeunes mobilisés contre la marchandisation de l'éducation, et des policiers les insulter, les matraquer, les gazer. Nous le savons parce que nous y étions, dans la rue, et vous aussi, madame! Les policiers entraient dans les cégeps et les universités, intimidaient les enseignants et molestaient les étudiants, nos enfants. Vous aviez alors décrié ce fait en chambre, tout en arborant un carré rouge!

Comment ne pas réagir quand, le matin, on souhaite une bonne journée à son enfant et que le soir, on apprend qu'il s'est fait matraquer, arrêter, ou pire encore, qu'il est à l'hôpital. Nous, les Mères en colère et solidaires, comme plusieurs autres membres de la société civile, nous ne pouvions rester là sans rien faire, sans rien dire. Nous étions là au collège Lionel-Groulx pour faire bouclier et protéger nos enfants contre une armée de policiers équipée pour la guerre. Cela n'a pas empêché l'antiémeute de foncer dans les manifestants, les étudiants, mais cela a permis une solidarité intergénérationnelle qui, jusqu'à aujourd'hui, ne se dément pas. Vous aviez alors une fois de plus dénoncé le travail des forces de l'ordre et toujours avec votre carré rouge!

De notre côté, nous avons pris la rue pour crier notre colère. Depuis ce jour, nous demandons et redemandons (comme plus de 65 organisations) que toute la lumière soit faite sur cette dérive policière et politique et qu'une enquête publique et indépendante soit tenue dans les plus brefs délais.

Le 8 mai dernier, le ministre de la Sécurité publique, Stéphane Bergeron, annonçait la mise sur pied d'une commission spéciale d'examen sur les événements du printemps 2012. Loin de nous satisfaire, cette annonce a largement attisé notre colère. Le libellé du mandat à lui seul démontre votre volonté de « noyer le poisson » dans un vaste ensemble d'objectifs, et ce, dans un échecier de seulement huit mois! Est-ce que cette commission viendra remettre en question les arrestations de masse, les armes utilisées, les blessures et le manque d'aide de la part des policiers aux personnes blessées? Est-ce qu'elle se penchera sur les interventions politiques et publiques du gouvernement (déclarations dans les médias, directives et communications entre des ministres et la police)? Qu'en sera-t-il des abus de droit: profilage politique (« carrés rouges »), fouilles abusives, utilisation arbitraire de différents types de contraventions, adoption en urgence de nouveaux règlements municipaux limitant le droit de manifester, re-



ANNIK MH DE CARUFEL

Est-ce que cette commission viendra remettre en question les arrestations de masse, les armes utilisées, les blessures?

cours à la loi antiterroriste? Est-ce que les responsables des abus auront à répondre de leurs actes devant la société et la loi? Et est-ce que les victimes, nos enfants, obtiendront réparation?

Nous ne le croyons pas, Madame Marois! Ni dans le choix de cette commission ni dans celui des personnes nommées pour y siéger. Pouvons-nous parler d'indépendance lorsque le président choisi n'est nul autre que Serge Ménard, ex-ministre de la Sécurité publique qui a louangé le travail des policiers au Sommet des Amériques à Québec? Et comment parler de transparence quand le tout se déroulera à huit clos? Nous, c'est haut et fort que nous voulons nous exprimer sur la répression policière vécue et c'est haut et fort que nous souhaitons que nos enfants puissent aussi le faire. C'est en plein jour que nous souhaitons entendre les policiers s'expliquer sur leur comportement indigne. Sinon, comment parler de réparation! Comment réinstaurer un semblant de confiance en nos institutions? C'est pourquoi nous réitérons notre demande d'enquête publique et indépendante sur les agissements policiers durant le printemps érable, tout comme vous l'aviez vous-même demandé et toujours en portant votre carré rouge!

Répression renforcée

Depuis la fin du Sommet sur l'éducation, où vous nous annonciez que « le psychodrame était derrière nous », la répression policière et judiciaire n'a pas cessé; au contraire, elle s'est renforcée. En plus du matraquage et du gazage, nous avons droit maintenant aux arrestations de masse et aux contraventions abusives dans le but de faire taire toute forme de contestation politique. Le simple fait de se trouver sur place fait de nous des coupables.

Pour nous, le psychodrame est bien loin d'être terminé. Les blessures physiques et psychologiques restent profondes et demeureront permanentes pour certains. Des centaines d'étudiants et de citoyens font face à la justice et com-

mencent à subir leur procès. Les conséquences de tout ce dérapage seront grandes sur leur avenir, sur leur engagement social et professionnel. La perte de confiance totale aura de nombreuses répercussions et à très long terme. Alors à quand le procès de ce système répressif qui légitime les abus de la police, de la justice?

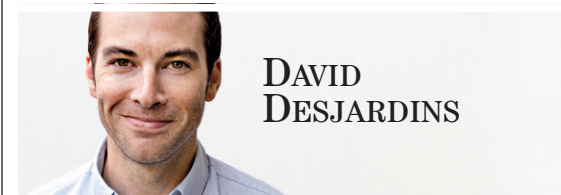
En 2012, le groupe des Mères en colère et solidaires est né dans l'urgence d'agir. Un an plus tard, notre raison d'être est sans doute devenue plus rationnelle, plus documentée, mais elle n'est pas moins pertinente. Nous avons pris une place dans cette crise sociale, et ce n'est certainement pas maintenant que nous allons nous taire. Alors aujourd'hui, c'est à votre cœur de mère auquel nous faisons appel. Que feriez-vous si on insultait, si on frappait à coup de matraque, traînait à terre et terrifiait l'un de vos enfants ou petits-enfants juste parce qu'il défend ses idées pacifiquement? Ne souhaiteriez-vous pas dénoncer ces abus? Connaître et punir les responsables? Vous savez pertinemment qu'aucune mère ne laisserait brutaliser son enfant sans réagir avec toute la force de son être et sans demander des comptes.

C'est pourquoi il est temps que vos gestes en tant que mère et première ministre du Québec soient en accord avec vos paroles et que vous instauriez une véritable enquête publique et indépendante sur la brutalité policière. C'est notre demande, c'est notre souhait le plus cher en cette journée de fête des Mères.

Bonne fête des Mères, Madame Marois, ainsi qu'à toutes les mères en colère du Québec!

D Lire aussi : À quand une véritable commission d'enquête indépendante sur la police? par Francis Dupuis-Déri, professeur de science politique à l'UQAM et directeur de l'ouvrage collectif *A qui la rue? Répression policière et mouvements sociaux* (Ecosociété, 2013) dans ledevoir.com

Le soir d'un idéal qui penche



DAVID DESJARDINS

C e sont deux événements et une statistique. Trois nouvelles qui, en apparaissant le même jour sur le radar de l'information, se superposent pour offrir une image assez claire de l'époque. Comme dans un montage photographique.

Je sais. Il est plutôt mal venu de chercher à circonscrire une période en mesurant ce qu'on y perd et ce qu'on y gagne, et donc, en la comparant aux autres. Le risque est grand d'être rangé dans une petite case trop exigüe. Au rayon des optimistes naïfs ou des nostalgiques aigris, genre.

Cette chronique fera donc dans la nostalgie. Avec une pointe d'aigreur assumée. Pas autant pour le présent que pour ceux qui éteignent une à une les lumières du passé.

Trois nouvelles, donc. La première: celle de la disparition du programme arts et lettre au cégep, remplacé par culture et communication. Sur le fond, il y a peut-être peu de changements, mais remarquez le glissement, cette manière de jouer avec les mots avant d'aller patauger dans la matière.

Voyez comment ce nouveau programme ne parle même plus d'œuvres, mais d'objets culturels, et essayez de me convaincre qu'il ne s'agit pas là d'une tentative de normaliser tout ce que produit la culture, de tout ramener au même niveau.

Parce que si on ne parle plus d'œuvre, mais d'objet, reste-t-il encore une place pour la critique, et donc la hiérarchie?

Plus d'arts, plus de lettres, donc. De la culture et de la communication. Et on nous endort avec l'ajout de quelques cours d'histoire dans le corpus pour faire oublier la volonté, dans le choix des termes, de tout égaliser, de soustraire la culture à la mesure qualitative pour tout réduire à l'état d'objet. *De père en fic* et *Incendies*: même combat.

C'est ainsi qu'on rend *Fifty shades of Grey* aussi valable que *Tropique du Cancer*, que la littérature devient soluble dans le marché du livre. Et le cinéma — comme tout le reste d'ailleurs —, dans le divertissement. Parce qu'il faut bien se plier au marché qui réclame toujours plus de gentils clowns incultes pour faire oublier au téléspectateur sa condition de mortel en commentant le tapis rouge d'un gala de cinéma dont personne n'a vu les films.

Sinon? La Librairie générale française, dans le Vieux-Québec, va fermer ses portes. C'est la quatrième de la capitale à annoncer sa fin prochaine, et c'est la seconde actualité de ma liste. Ce qu'elle dit? La mort d'un art de vivre.

Je n'avais pas mes habitudes à cet endroit, ce qui ne change rien au fait que, chaque fois qu'une librairie ferme, comme un disquaire ou un club vidéo, on perd un des rares refuges pour les âmes sensibles, venues y trouver conseils et réconfort.

Ce sont des lieux de culte où les lecteurs se rencontrent, cherchent avec les libraires à trouver les mots qui racontent le monde, qui disent les vides et les trop-pleins, qui nous extraient de la rugosité des rapports aux autres et du quotidien pour mieux nous les raconter. C'est ainsi que les livres font parfois un peu de sens dans le chaos, qu'on s'y sent soudainement moins seuls, et que si on a la chance de fréquenter un bon libraire, on a le sentiment de faire partie d'un groupe qui n'est pas sur Facebook. Une tribu qui n'existe ni chez Renaud Bray ni chez Costco. Une cellule de résistance.

Pour résister devant quoi? Ma troisième nouvelle. Les statistiques de fréquentation des centres commerciaux qui font de Québec la capitale du magasinage. Trois de ses centres figurent parmi le top six provincial, qui ne m'intéresse pas vraiment. Ce sont les chiffres eux-mêmes qui m'affligent. 12,2 millions de visiteurs à Laurier seulement.

Et alors, me répondra-t-on, on y vend aussi des livres, non? Justement. La culture comme objet s'incarne parfaitement dans le commerce devenu ciment social. Ici, les objets n'ont pas de sens. Ils se contentent d'exister, et ne se distinguent que par leur prix. Une télé, des bobettes, des lunettes, un DVD, de la crème pour le corps, un extracteur à jus. 700\$, 15\$, 150\$, 10\$, 35\$, 130\$.

Les livres n'y sont plus que des objets comme d'autres, que croissent des millions d'eux qui se repaissent du bêtise scintillement des choses.

C'est en cela que l'art est différent de la culture. Que les œuvres ne sont pas que des objets. Elles nous sauvent un peu de l'aliénation plutôt que d'y contribuer. Elles racontent d'autres histoires que les circulaires dont l'unique récit est celui des paiements mensuels à venir.

Une société, dont le gouvernement avalise qu'on nivelle toutes ces choses pour les rendre égales, a baissé les bras. Et les élus comme les technocrates qui se cachent derrière valident la défaite. Ils rendent les armes. Ils abandonnent un désir de nous meilleurs.

Voyez-les qui penchent en même temps que le soir de nos idéaux.

djesjardins@ledevoir.com

J'aurais l'impression de trahir mon père

Vaudreuil n'est pas l'endroit pour honorer Félix Leclerc

NATHALIE LECLERC

Fille de Félix, d.g. de l'Espace Félix-Leclerc, v.-p. de la Fondation Félix-Leclerc et représentante de la succession Félix-Leclerc

J'ai été récemment, et à plus d'une reprise, sollicitée par les gens de la maison Félix-Leclerc de Vaudreuil, qui souhaitent obtenir mon soutien dans le projet d'un second espace destiné à honorer la mémoire de mon père. À l'heure où ils désirent entreprendre des actions de financement et où ils attendent de moi une réponse claire sur mon engagement, j'ai besoin d'exprimer mes sentiments parce que c'est trop difficile pour moi de faire semblant. Je n'y arrive tout simplement pas! Plusieurs personnes me posent des questions, mes amis artistes ne savent que faire quand ils sont sollicités par ces gens, le malaise grandit. Les silences apparaissent... J'ai besoin de dire.

Il y a déjà plusieurs années, j'avais fait la rencontre d'un des membres de la maison Vaudreuil et nous avons discuté de cette maison abandonnée depuis plus de 50 ans et des projets de restauration qu'il voulait entreprendre. J'avais offert des mots d'encouragement, en ayant surtout une pensée pour mon demi-frère Martin, qui vit toujours à Vaudreuil. Il ne subirait plus ce frisson de dégoût devant cette mai-

son oubliée depuis un demi-siècle. Le temps a passé et je n'ai plus eu de nouvelles. Puis, il y a quelques années, j'ai appris par les médias que la ministre de la Culture de l'époque, madame Christine St-Pierre, allait octroyer un montant important pour rénover cette maison. Je n'étais pas au courant.

Avec neuf membres au conseil d'administration de la Fondation Félix-Leclerc, je me consacre à temps plein à cette fondation depuis voilà plus de 17 ans. Puis, il y a 10 ans, j'ai réalisé ce rêve d'un Espace Félix-Leclerc ancré en moi depuis l'adolescence. L'Espace Félix-Leclerc a donc été inauguré sur l'île d'Orléans en 2002. J'ai donné mon âme à ce lieu et aujourd'hui j'en ai fait le centre de ma vie. C'est un lieu où la mémoire de mon père est célébrée à sa hauteur. C'est toujours à lui que je pense avant de faire quoi que ce soit. Ce n'est pas une occasion d'affaires ou une initiative récréotouristique temporaire; c'est le rêve de ma vie. Rêve que je réalise chaque jour. Rêve qui demande une lutte quotidienne et acharnée. Bref, tout ce que j'obtiens pour l'Espace, je le gagne de haute lutte.

Mais l'un n'empêche pas l'autre, me disais-je à cette époque. Aujourd'hui, je ne le pense plus. Je ne condamnerai jamais personne pour vouloir honorer à sa manière la mémoire de mon père, mais les gens de la maison de Vaudreuil devraient comprendre la valeur de mon engagement dans ma propre mission et ne

pas me demander de m'investir dans une seconde cause qui recherche apparemment le même but.

Vaudreuil fait partie de l'histoire de mon père, mais c'est un lieu qu'il a voulu oublier après l'avoir quitté sans jamais y être retourné. Un lieu pour lui sans mémoire, sans même un souvenir emporté, un lieu dont il ne s'est plus jamais soucié, dont il n'a même — imaginez! — jamais parlé une seule fois devant nous, sa famille.

Comprenez-vous combien cette demande de soutenir ce projet me déchire? Vaudreuil, ce n'est pas mon histoire, et ce n'est pas non plus ce que mon père voulait retenir de la sienne. C'est la triste réalité. Je ne peux pas faire semblant. C'est trop difficile pour moi. Mon père est un être de lumière. Il est enterré sur l'île d'Orléans, entre l'Espace Félix-Leclerc et sa maison orléanaise où sa femme, ma mère, demeure toujours. Où est le tour de l'île de Vaudreuil?

J'ai une très grande tristesse en moi. Ce projet, plutôt que de venir doubler les forces en présence pour célébrer l'œuvre d'un grand artiste, vient au contraire diviser et affaiblir les ressources disponibles pour honorer sa mémoire. De plus, il vient semer une confusion certaine et durable dans l'esprit du public. Je n'ai malheureusement pas l'intention de m'investir dans ce projet. J'aurais l'impression de trahir mon père.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (aériariste), information générale: Marie-Andrée Chouinard (chef de division), Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société) et Jean Dion (sports); information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dutrisac et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); information culturelle: Louise-Maude Rioux Soucy (chef de division), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Julie Carpentier (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Marco Bélair Cirino, François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Émilie Follie-Boivin et Louis Gagné (pupitre); équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Munger et Philippe Papiérou (pupitre), Sophie Charrier, Karl Rettino-Parozelli et Geneviève Tremblay (assistants); correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction: Anélie Gaudreau (secrétaire), Florence Ferraris (commis); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhéret (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ Céline Benoit, Claire Breton, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Évelyne De Varennes, Amel Elimam, Amélie Maltais, Claire Paquet, Catherine Pelletier, Chantal Rainville, Nadia Sebâ, Ousmane C. Touré (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Elise Girard (secrétaire); PRODUCTION Christian Goulet (directeur), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin, Nathalie Zemaïtis; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Jean-Robert Divers (responsable de la promotion), Maxim-Olivier Leclerc (responsable du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez; ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Moïse Bastien, Claudine Chevrier, Céline Furoy, Ghislaine Lafleur et Véronique Page.

PHILOSOPHIE

LE DEVOIR DE PHILO

Paul Ricœur et le caractère politique de l'enseignement de l'histoire

À l'heure où Québec et Ottawa cherchent à revoir la façon d'enseigner cette matière, revenons à la pensée du philosophe français, dont 2013 marque le centenaire de la naissance

Deux fois par mois, *Le Devoir* lance à des passionnés de philosophie, d'histoire et d'histoire des idées le défi de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un penseur marquant.

SIMON COUILLARD
Professeur de philosophie
au cégep de Drummondville
et au cégep Limoilou

Dans une « note de lecture » écrite au sujet de l'ouvrage *Humanisme et terreur* de Maurice Merleau-Ponty, à la fin des années 1940, Paul Ricœur, dont 2013 marque le centenaire de la naissance, affirmait qu'« il est parfaitement admissible qu'il y ait sur l'histoire des vues partielles et multiples. Il nous suffit parfois de discerner et de construire, ici et là, des îlots d'intelligibilité ».

Cette position, courageuse à une époque où, comme le dira Jean-Paul Sartre une décennie plus tard, le communisme et son matérialisme historique représentaient un « horizon philosophique indépassable », il l'a assumée jusqu'à la rédaction au tournant du siècle de son dernier ouvrage, *La mémoire, l'histoire, l'oubli* (Seuil, 2000).

Au moment où le gouvernement du Québec songe à réintroduire des dimensions politiques et nationales dans l'enseignement de l'histoire et où des députés conservateurs proposent de réévaluer la manière dont on enseigne cette matière d'un océan à l'autre, analyser

Ce que nous appelons « la guerre de la Conquête » offre une intelligibilité fort différente de ce que les historiens américains nomment la *French and Indian War*

cette position sera sans doute fructueux, croyons-nous.

Pour Ricœur, l'interprétation historique ne permet pas d'atteindre la structure déterminante de l'histoire, si une telle chose existe. L'histoire, comme discipline, doit renoncer à se poser comme une science à la manière des autres qui visent une description objective de la réalité. Il s'étonnerait assurément du fait que le Département d'histoire de l'Université Laval a récemment été rebaptisé Département des sciences historiques.

Ainsi, les éléments circonstanciels qui caractérisent un événement historique sont potentiellement infinis. C'est pour cette raison, pour reprendre l'exemple qui agite nos historiens, ce que nous appelons « la guerre de la Conquête » offre une intelligibilité fort différente de ce que les historiens américains nomment la *French and Indian War*.

Par ailleurs, la problématique qui est au centre de la méthode en histoire n'en est pas une d'observation, note Ricœur. Elle concerne plutôt l'interprétation et la communication, comme l'historien a recours aux témoignages. Ce dernier doit s'en remettre à une éthique de recherche dans son exploration du passé, il doit faire preuve d'objectivité, mais cette qualité s'applique à lui-même et non au discours qu'il formule.

Ce qui conviendrait de la pertinence d'un récit historique, c'est, d'une part, la vraisemblance des événements décrits et, d'autre part, la manière dont il est attesté par les témoins, nos contemporains ou ceux rendus présents par les archives et par les traces, architecturales ou autres, qui subsistent au présent.

En raison de ces limites, Ricœur invite à considérer l'histoire comme le produit d'une activité de composition ou d'agencement des parties, en

fonction d'une certaine autonomie du discours qui les recoupe. Le récit historique est toujours « en surplus » de ses parties constitutives.

Pour reprendre une analogie qui lui est chère, l'histoire est à prendre comme un « texte » dont le sens surpasse celui des « phrases », qui symbolisent des descriptions circonstanciées ayant trait à l'événement. La construction ainsi effectuée ne peut avoir la solidité d'une vérité immuable : « Il est toujours possible de rattacher la même phrase de manière différente à telle ou telle phrase considérée comme la pierre d'angle du texte. »

Si on admet, à partir de ce paradigme textuel, que le critère de validité de l'histoire n'est plus la science comme objectivation du réel, Ricœur nous invite à le considérer dans l'optique d'un art de la conjecture, d'un art de construire la signification en faisant intervenir son propre jugement. En cela, l'histoire serait donc plus près de la création poétique.

La question se pose alors pour nous : pourquoi devrait-on enseigner une matière qui ne relève pas d'une approche objective, qui ne permet pas d'établir des lois comme en chimie ou en physique ? Demandons-le directement : à quoi sert l'histoire ? Dans une lettre au

Devoir publiée le 7 mars dernier, les dirigeants de l'Association québécoise pour l'enseignement en univers social offrent une réponse : « Le creuset de tout programme d'enseignement en histoire ou en géographie devrait être celui des valeurs démocratiques inhérentes à la fonction sociale de l'éducation dont les élèves du Québec constituent le cœur et la raison d'être. En effet, ces disciplines revêtent une importance capitale dans leur formation de citoyens et citoyennes cultivés et pouvant participer pleinement aux débats politiques et sociaux. »

Ricœur nous propose une justification sensiblement différente. Précisons tout de suite qu'il préfère parler de la dimension « politique » de l'histoire plutôt que de sa « fonction sociale ».

Pour lui, il existe une multitude d'histoires possibles. Néanmoins, ce qui en porte certaines à l'existence, ce sont les communautés de traditions qui leur donnent vie et forme. En ce sens, Ricœur distingue la communauté d'histoire de la société.

L'histoire, comme discipline, doit renoncer à se poser comme une science à la manière des autres qui visent une description objective de la réalité

Pour définir cette dernière, il reprend l'idée de Hegel au sujet de l'« État extérieur » : la société relève du mécanisme autonome et abstrait de l'économie, du mécanisme des besoins. Elle implique un impératif de fonctionnalité. À l'inverse, la communauté historique, plutôt que de répondre de la nécessité, tient de la décision politique qui consiste à durer.

L'époque moderne a été le théâtre de l'expansion de la société. Son importance grandissante s'est reflétée dans les pratiques de l'État, dans l'approche pragmatique fondée sur le calcul et l'efficacité. Pour Ricœur, ce mouvement



MARTIN BUREAU AGENCE FRANCE-PRESSE

Paul Ricœur, photographié en 2003 à la Fondation Singer-Polignac de Paris. Si on admet que le critère de validité de l'histoire n'est plus la science comme objectivation du réel, le philosophe français nous invite à le considérer dans l'optique d'un art de la conjecture, d'un art de construire la signification en faisant intervenir son propre jugement. En cela, l'histoire serait donc plus près de la création poétique.

a été bénéfique, mais il a tendu à brouiller une distinction importante entre l'économique et le politique. Or, il y a une finalité du politique qui échappe à l'économique et dans laquelle la communauté historique tient une place éminente.

Cette finalité peut être mieux appréhendée par ce qu'il manque à l'individu socialisé. La société, fondée sur le règne de l'économique, est le lieu de la lutte et de la compétition, celui d'un affrontement sans arbitrage marqué par l'insécurité et l'isolement. Le travail, qui définit l'appartenance à la société, est certes rationnel, mais, par lui-même, il est privé de sens.

En effet, « l'individu est insatisfait et même déchiré dans la société moderne du travail, parce qu'il ne trouve pas de sens dans la simple lutte contre la nature et l'apologie du calcul efficace ». L'individu socialisé cherche à survivre dans la « privatisation » de son bonheur.

Or, l'expérience des peuples enseigne que la tâche qui consiste à donner un sens à l'activité humaine revient au politique. Seul ce dernier peut rendre raisonnable ce qui est rationnel.

C'est même là, nous dit Ricœur, sa finalité : « Si la politique a une revendication majeure d'autonomie à faire valoir en face de l'économico-technique, c'est celle du sens de l'action rationnelle, sens inséparable [...] de la morale vivante, de l'intention éthique. » L'éthique, qu'il faut comprendre ici comme manière de vivre, ou *ethos*, oriente l'action rationnelle. Ricœur spécifie par le concept d'intention qui lui est adjoind son caractère de décision et de liberté.

À l'opposé du mécanisme des besoins, l'intention éthique entraîne une affirmation du sens qui règle la praxis quotidienne marquée par le travail. Or, cette éthique en projet ne procède pas *ab nihilo*, elle surgit « au milieu d'une situation qui est déjà éthiquement marquée : des choix, des préférences, des valorisations ont eu lieu, qui se sont cristallisés dans des valeurs que chacun trouve en s'éveillant à la vie consciente ».

L'intention éthique, dont l'expression collective est au cœur



RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

Simon Couillard : « Ricœur s'étonnerait assurément du fait que le Département d'histoire de l'Université Laval ait récemment été rebaptisé Département des sciences historiques. »

« La tâche majeure des éducateurs est d'intégrer la civilisation technique universelle à la personnalité culturelle [...], à la singularité historique de chaque groupe humain »

Le philosophe Paul Ricœur

de la sphère politique, s'invente à partir de l'histoire qui anime la communauté qui la sous-tend, ce que Ricœur nomme son « noyau éthico-mythique ».

On peut ainsi dire qu'une communauté est animée par un récit sur des choix, des préférences et des valorisations qui ont déjà eu lieu pour elle, et qu'il appartient à ses membres et à l'État qui est à leur service de le maintenir et de l'actualiser par leur projet éthique.

L'État doit veiller à assurer ce que Ricœur nomme la « survivance » de la communauté historique, en accord avec le matériau éthique qui permet à ses membres de « choisir la vie », c'est-à-dire d'agir dans l'horizon d'un sens à interpréter et à perpétuer.

Pour le groupe, le choix de reconduire son identité narrative — c'est-à-dire les images et les symboles par lesquels il se perpétue et prend conscience de lui-même — représente un choix existentiel, avec ses perspectives créatrices. Ce choix n'exclut pas une

certaine violence : celle de la décision. Il s'agit cependant du prix à payer pour maintenir les dimensions spirituelle et politique de l'existence. L'être humain n'est pas destiné à être le récepteur passif de la civilisation du travail, il se veut, « collectivement, sujet actif de son destin ».

C'est pourquoi Ricœur souligne que « la tâche majeure des éducateurs est d'intégrer la civilisation technique universelle à la personnalité culturelle [...], à la singularité historique de chaque groupe humain ». Et c'est là qu'on peut situer, pour lui, la pertinence de l'enseignement de l'histoire : apprendre à l'étudiant à voir son quotidien dans la perspective du sens en lui permettant de s'inscrire dans la continuité.

Revenons à l'exemple de la Conquête de 1759-1760. Certains soutiennent qu'elle a eu un impact dramatique et déstructurant, d'autres qu'elle revêt un caractère « providentiel ». Différentes raisons peuvent soutenir différentes inter-

prétations : l'avènement des institutions démocratiques, la perte du commerce, etc.

Il demeure que, pour comprendre politiquement le Québec, on doit concevoir qu'il s'agit d'un événement au cœur de son identité.

Si, au contraire, les commémorations de la guerre de 1812 laissent indifférent, il ne faut pas se surprendre : l'événement est marginal pour l'histoire collective qui porte le projet éthique et politique québécois.

Évidemment, certains pourraient vouloir se débarrasser de l'identité nationale et de son récit, ranger l'histoire nationale dans un compartiment parmi d'autres, mais tous devraient avoir l'honnêteté d'admettre qu'il s'agit d'un choix tout aussi politique que l'inverse : quel sera, alors, l'horizon de sens pour la communauté et l'individu ?

À cet égard, un subtil glissement sémantique est à craindre dans l'actuel programme : le déploiement diachronique des valeurs démocratiques sur la longue durée, par exemple, ferait-il intervenir un *telos* plutôt qu'un sens à faire naître ? Ne serait-il pas là, le réel « risqué » idéologique ?

Des commentaires ? Écrivez à Antoine Robitaille : arobitaille@ledevoir.com. Pour lire ou relire tous les anciens textes du *Devoir de philo* ou du *Devoir d'histoire* depuis 2006 : ledevoir.com/societe/le-devoir-de-philo.